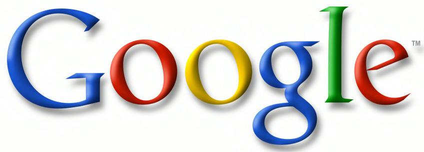



UC-NRLF
$B 64 548

L'ENSEIGNEMENT

DES

LANGUES MODERNES

Par PAUL DONAU.

Prix: 50 Centimes.

BRUGES,

IMPRIMERIE DE C. DE MOOR, LIBRAIRE, RUE PHILIPSTOCK.

1874.

Depuis plusieurs années la question de l'étude des langues modernes est l'objet des préoccupations des gouvernements et des particuliers.

En 1868, *la méthode à suivre dans cet enseignement a été expressément inscrite au programme d'études des écoles normales primaires et moyennes de Belgique.*

Jusqu'à présent, les ouvrages mis entre les mains des futurs instituteurs et des futurs professeurs de l'enseignement moyen du degré inférieur n'ont pas sérieusement abordé cet important sujet.

Les pédagogues allemands, notamment Schmidt, Niemeyer *et* Schwarz, *l'ont traité, mais pas d'une manière assez complète pour ne plus laisser place à un travail original sur la matière.*

Nous croyons donc ne pas faire chose inutile en livrant à la publicité et à une critique sérieuse, ce que nos études privées et notre expérience personnelle nous ont appris sur un sujet dont l'importance s'accentue chaque jour davantage.

CHAPITRE PREMIER.

Importance de l'Enseignement des langues modernes.

L'importance, ou plutôt la nécessité de l'enseignement des langues modernes, est aujourd'hui généralement admise; il serait même oiseux d'insister sur ce point, si l'énumération même des avantages résultant de la connaissance de ces langues, ne devait nous guider dans la recherche des procédés les plus propres à en rendre l'étude aussi *fructueuse* et aussi *agréable* que possible.

*
* *

Disons d'abord que la connaissance des langues *provoque et facilite les rapports de toute espèce entre des hommes de nationalités différentes.*

La vapeur a pour ainsi dire supprimé les distances: Saint-Pétersbourg est maintenant plus près de Bruxelles que Paris il y a quelque quarante ans; en douze ou quinze jours, un steamer traverse l'Océan, et en sept jours la locomotive, dévorant l'espace, transporte le voyageur de New-York à San-Francisco. Aussi quel développement n'ont pas pris les relations commerciales? Que de gens voyagent pour leur agrément ou pour leur instruction! Mais la vapeur, en rapprochant les nations, en forçant souvent des hommes qui parlent des idiomes différents à s'asseoir sur la même banquette pendant des heures entières, ne semble-t-elle pas leur crier de sa voix puissante: « Tâchez donc de vous comprendre! »

C'est surtout l'homme d'affaires qui sent la nécessité de connaître la langue des gens avec qui il est en rapport; sans cela, il doit recourir à un truchement, moyen coûteux et peu sûr de traiter; sa correspondance est confiée à un étranger, et il ne peut s'assurer *de visu* si sa pensée est fidèlement rendue. Aussi le commerçant ou l'industriel, avant de placer

son fils dans un établissement d'instruction, s'informe d'abord si l'enseignement des langues vivantes y est solide et fructueux. Cette préoccupation sera bientôt, si elle ne l'est déjà, celle de tous les pères de famille soucieux de l'avenir de leurs enfants.

*

* *

On ne voyage pas seulement pour affaires. Est-il un moyen à la fois plus agréable et plus sûr de s'instruire que de visiter les pays les plus remarquables, d'aller étudier, sur les lieux mêmes, les productions de la nature et celles du génie ou de l'activité des habitants? « Quiconque a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu, » a dit La Fontaine. Oui, mais pour voyager avec utilité, que faut-il? Connaître la langue du pays que l'on parcourt, sinon les monuments publics, les mœurs, les usages et le caractère du peuple, tout reste lettre close pour le voyageur, qui ne rapporte guère de ses pérégrinations que des idées fausses et des préjugés concernant les hommes et les choses. Je doute même que voyager dans de telles conditions puisse être une source de plaisir: les sites pittoresques charment l'œil à première vue, mais on s'en fatigue bientôt si l'homme, qui anime le paysage, est pour nous une sorte d'énigme: qu'on ne s'y trompe point, l'étude qui plaît le plus à l'homme est et sera toujours celle de son semblable.

Voyez, au contraire, le touriste qui comprend et parle la langue du pays: il s'entretient avec les habitants, dont il conquiert bientôt la sympathie et à qui il ne peut refuser la sienne; il apprend à les connaître, il s'initie à leurs mœurs, à leurs coutumes, il voit leurs défauts et leurs qualités; les monuments publics et les archives lui racontent l'histoire de la nation; rien ne lui échappe, parce que chacun s'empresse d'appeler son attention sur tout ce qui peut être digne d'être remarqué. Pour lui, le voyage sera aussi plein de charmes que fécond en précieux enseignements.

*

* *

Mais il n'est pas nécessaire de courir le monde pour sentir toute l'importance d'une étude sérieuse des langues modernes. Aujourd'hui, grâce à l'imprimerie, grâce aux journaux et aux revues qui embrassent toutes les sphères de l'activité humaine, les peuples civilisés tendent à vivre de la même vie intellectuelle; il y a pour ainsi dire unité et solidarité dans les efforts de ceux qui travaillent au progrès de la civilisation. La connaissance des langues permet à l'homme d'études de se tenir au courant des découvertes nouvelles; elle lui donne le moyen d'acquérir sans peine des notions auxquelles il ne serait arrivé, aidé de ses seules lumières, qu'au prix des plus grands efforts.

*
* *

Si nous envisageons la question à un autre point de vue, nous sommes frappés de l'influence éminemment conciliante de l'étude des langues modernes. La littérature d'un peuple reflète son caractère, ses mœurs, son histoire; l'étudier, c'est en quelque sorte participer à la vie intellectuelle, morale et politique de la nation, qu'on estime d'autant plus qu'on la connaît mieux. Quoi de plus propre à déraciner les funestes préjugés qui divisent les peuples, et engendrent ces guerres fratricides que l'humanité a si souvent à déplorer?

Celui qui ne connaît qu'une langue a de la peine à comprendre qu'on puisse écrire des choses vraiment remarquables dans un autre idiome, ou tout au moins il pense que ce qu'on appelle les chefs-d'œuvre des autres littératures ne sont pas à comparer à ceux qui forment le trésor littéraire de son pays, et il en *conclut* à la supériorité intellectuelle de la nation à laquelle il appartient. Ces idées étroites, ce chauvinisme fruit de l'ignorance, fait sourire de pitié l'homme à qui il est donné de comprendre les pages sublimes des Shakspeare, des Vondel, des Goëthe et des Corneille. Les génies sont frères, et le mérite des chefs-d'œuvre littéraires dépend moins de l'éloquence, de l'harmonie ou de la force de l'expression, que de l'élévation, de la profondeur et de la justesse des idées. Soyons pleins de respect et d'admiration pour des travaux qui seront l'éternel honneur de l'esprit humain; mettons-nous à même, par une étude sérieuse et soutenue des langues modernes, de puiser à ces sources vivifiantes; rappelons-nous que toutes les langues ont leurs beautés, et que si nous ne parvenons pas à les découvrir, nous ne devons nous en prendre qu'à l'insuffisance de nos efforts ou à la faiblesse de nos moyens.

*
* *

Est-il nécessaire de montrer l'influence de l'étude des langues sur les facultés intellectuelles? Nulle n'est plus propre à exercer la mémoire, la perspicacité, l'imagination, le jugement et le goût. Retenir les mots et les expressions d'une langue constitue une véritable gymnastique pour la première de ces facultés; la lecture attentive des bons auteurs enrichit le cœur de sentiments nobles, élevés, l'esprit, d'idées nouvelles, tout en lui donnant de la souplesse et de la vigueur; elle forme le goût, élargit l'horizon intellectuel et fournit au jugement un aliment substantiel et inépuisable.

*
* *

Nous terminerons l'énumération des avantages de l'étude qui nous occupe, en disant que par les comparaisons fréquentes auxquelles elle conduit, elle fortifie singulièrement la connaissance de la langue maternelle. Tant que l'enfant n'a étudié que celle-ci, il est une foule de choses dont il ne se rend pas bien compte: les expressions *génie de la langue, idiotismes* et d'autres semblables ont pour lui quelque chose d'obscur. Il ne pourra les comprendre que par la comparaison entre deux idiomes (1).

Enfin les traductions ou *versions* habituent à la recherche et à l'emploi du *mot propre*, et ce n'est pas là un mince avantage: faire usage de l'*expression propre*, de celle qui rend le plus exactement la pensée et qui est le mieux en rapport avec le ton général du sujet traité, est une des plus grandes difficultés de l'art d'écrire; c'est là ce qui distingue le style des grands écrivains.

*
* *

Résumons ce qui précède:

1. La connaissance des langues modernes facilite les rapports entre les membres des diverses nations qui composent la grande famille humaine.

2. Elle rend les voyages agréables et fructueux.

3. Elle ouvre à l'homme d'études les trésors scientifiques, historiques, littéraires et philosophiques des différents peuples; et en le faisant ainsi profiter de ce que l'esprit humain produit ou a produit de remarquable, elle lui fournit les éléments de nouvelles découvertes.

4. Elle a une action éminemment conciliante, en ce qu'elle rapproche les individus et les peuples et qu'elle concourt ainsi au maintien de la paix générale.

5. L'étude des langues exerce la plus salutaire influence sur le développement des facultés de l'âme et inspire le goût des lectures sérieuses et fortifiantes.

6. Elle éclaire et consolide la connaissance de la langue maternelle.

---

(1) « Schon die Muttersprache wird durch die daraus entspringende Vergleichung unendlich durchsichtiger und bildender » SCHWARZ UND CURTMAN. *Unterrichtslehre*, p. 573.

CHAPITRE II.

Principes fondamentaux de la méthode.

1. *L'enseignement d'une langue se propose de mettre l'enfant à même de la* **comprendre**, *de la* **parler** *avec facilité et de* **l'écrire** *correctement; ce résultat ne sera atteint que si l'on* **parle** *cette langue à l'élève, et si on l'oblige à la* **parler** *et à* **l'écrire** *le plus souvent possible.*

C'est sur ce principe que roule toute la méthode: du commencement à la fin du cours, le professeur ne le perdra pas un instant de vue, sous peine de s'égarer et de fatiguer ses élèves par un travail inutile. Cette première recommandation s'appuie sur une vérité que le bon sens le plus vulgaire nous indique et que l'expérience journalière confirme, à savoir qu'on n'apprend à *lire* et à *écrire* qu'en *lisant* et en *écrivant*. Gardons-nous donc bien de débuter, comme on l'a fait trop longtemps, par une étude, toujours aride, des règles de la grammaire; mettons immédiatement l'enfant aux prises avec les formes du langage; que son oreille soit exercée à les saisir et sa langue à les reproduire; fournissons-lui l'occasion de faire usage des mots et expressions qu'il a appris à connaître; dans tous les exercices dont le cours se compose, cherchons toujours à le *former*, par la pratique, à l'expression orale et écrite de ses pensées dans la langue enseignée.

*
* *

2. *Le succès dépendant en grande partie de la finesse de l'ouïe et de la souplesse du gosier, des exercices ayant spécialement pour but la préparation des organes de l'ouïe et de la parole serviront d'introduction au cours.*

On sait que les langues s'apprennent surtout par l'audition. L'oreille doit percevoir le son avant que l'on puisse l'articuler. La finesse de l'ouïe, si remarquable dans le jeune âge — on sait avec quelle facilité les petits enfants apprennent, tout en jouant, à parler n'importe quel idiome — va décroissant avec les années. L'étude des langues commencera donc aussitôt que possible.

D'un autre côté, le premier soin du maître sera de faire connaître les principaux sons et articulations de la langue à enseigner: il les prononcera, séparément d'abord, puis réunis en syllabes et en mots, et les fera répéter à l'élève jusqu'à ce que celui-ci parvienne à les prononcer à peu près convenablement.

Ces exercices sont d'une importance capitale: ils mettent bien vite l'enfant à même de distinguer les sons et les syllabes d'un mot, puis d'une phrase, et enfin de saisir la langue parlée; ils posent les bases d'une bonne prononciation et donnent aux organes de la souplesse et de l'assurance.

*
* *

3. *Une prononciation pure étant de la plus haute importance, le professeur s'attachera dès le principe à faire prononcer distinctement tous les sons et donner aux mots l'accentuation convenable.*

La nécessité d'une bonne prononciation n'a pas besoin d'être démontrée: si l'on apprend à parler une langue, c'est évidemment dans le but d'arriver à s'exprimer dans cette langue d'une manière intelligible; or, ce but ne peut être atteint si l'on néglige la prononciation. Que de gens qui s'imaginaient parler « assez convenablement » l'anglais, ont été fort désagréablement surpris de ne pouvoir se faire comprendre de personne en débarquant en Angleterre! Une prononciation trop défectueuse a en outre l'inconvénient de nous rendre plus ou moins ridicules.

C'est au commencement que les mauvaises habitudes se contractent; que dès le début on fasse donc prononcer purement et distinctement tous les sons; que le maître les répète, et que l'élève les reproduise autant de fois que la chose est nécessaire pour arriver à une expression convenable. On ne perdra pas non plus de vue l'*accentuation,* qui est une pierre d'achoppement quand la langue étudiée est d'une autre famille que la langue maternelle. Le français accentue ordinairement la dernière syllabe, tandis que l'allemand, le néerlandais et l'anglais placent en général l'accent tonique sur la syllabe radicale. Chacun sait quelle difficulté d'audition et de prononciation résulte de là. Raison de plus pour être vigilant, afin d'écarter les vices de prononciation et d'empêcher les mauvaises habitudes de prendre pied. Les enfants sont portés à lire trop vite et à manger — pour nous servir de l'expression consacrée — les sons qu'ils n'articulent pas facilement. Si nous ne réagissons pas contre cette tendance, tout le succès de l'enseignement sera compromis; les élèves bredouilleront, et bientôt il sera impossible de corriger leur prononciation défectueuse.

C'est pour avoir négligé cette recommandation si importante que des gens, connaissant d'ailleurs assez bien une langue, ne peuvent parvenir à en articuler certains sons, ce qui donne à leur langage quelque chose de fort désagréable.

*

* *

4. *Afin de mettre l'élève à même de* **comprendre** *et de* **parler**, *on lui fera connaître tout d'abord les mots et les tournures les plus usités, ainsi que leur emploi. On y arrivera par une étude intelligente de* **morceaux** *choisis avec discernement.*

Cette étude de morceaux formera, avec les premiers exercices dont nous avons parlé, un excellent *cours préparatoire.* Nous dirons plus loin comment elle doit être faite pour produire tous les résultats qu'on peut en attendre. Elle présente l'immense avantage d'enrichir le vocabulaire de l'enfant, tout en le mettant à même de faire usage des connaissances acquises; en outre, elle fournit un aliment à l'esprit et au cœur, rend l'étude des langues attrayante, et donne par là le courage de surmonter les difficultés inséparables de tout début.

*

* *

5. *L'enseignement exercera une salutaire impression sur l'esprit et le cœur de l'élève si l'on a soin de ne jamais séparer le* **fond de la forme**, *et de ne pas sacrifier le côté esthétique au côté* **utilitaire** *ou purement* **pratique** *de cet enseignement.*

L'utilité *pratique* de l'étude des langues vivantes est considérable, mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue leur influence sur le développement intellectuel et moral de l'homme. Qu'on ne sépare donc jamais le *fond* de la *forme,* mais que le *fond,* c'est-à-dire la *pensée* fixe toujours notre attention. Dans la lecture et le style, la justesse, le choix et la disposition des idées, la propriété, l'élégance et l'harmonie de l'expression: voilà autant de points à considérer. Par là l'horizon intellectuel s'étend, le goût se forme, la mémoire s'enrichit de pensées élevées et de termes choisis pour les exprimer.

L'enseignement des langues n'exercerait pas cette action salutaire s'il n'avait d'autre but que de mettre l'élève à même de comprendre le langage parlé, de tenir une conversation sur un sujet vulgaire, ou de suffire aux exigences de la correspondance commerciale. C'est à cela que conduisent les *manuels de la conversation,* dont l'utilité ne peut être niée, mais qui ne répondent pas aux besoins d'un cours sagement conçu.

*
* *

6. *On ne se bornera pas à faire* **lire, écrire** *et* **parler** *la langue enseignée, mais on exigera que l'élève* **pense** *dans cette langue.*

Penser dans une langue étrangère n'est pas chose facile; on n'y arrive que par de constants efforts et une longue pratique de la langue. Il est plus commode de formuler nos idées dans un idiome qui nous est familier, dans celui que nous parlons depuis notre première enfance; mais alors que devient le travail de la composition, sinon une simple traduction? En procédant de la sorte, on n'arrivera jamais à écrire, et encore moins à parler avec aisance et correction. Cela se conçoit facilement: celui qui pense dans sa langue maternelle et traduit ensuite, se livre à un double travail qui ôte à l'expression toute spontanéité et est incompatible avec les exigences de la conversation; d'un autre côté, le langage porte inévitablement un cachet étranger, possédât-il d'ailleurs la correction grammaticale. C'est ce qui fait qu'on parle français en anglais, allemand en français, etc. Chaque langue a ses tournures propres, sa construction, son caractère enfin, qu'il faut s'attacher à saisir. On y arrivera par la lecture des bons auteurs, par la conversation avec des gens parlant élégamment et correctement, et en s'efforçant de *penser* dans la langue que l'on veut parler.

*
* *

7. *En général, on ne commencera le cours de grammaire proprement dit que lorsqu'il pourra être donné dans la langue même.*

Nous avons déjà dit pourquoi l'étude raisonnée et systématique de la grammaire ne peut trouver place au commencement du cours. Quand on l'abordera, l'explication de morceaux choisis et les thèmes auront fourni l'occasion d'enseigner *pratiquement* presque toute la lexigraphie et la syntaxe; il ne s'agira donc plus que de grouper les règles déjà connues et de combler les lacunes inséparables d'un enseignement *occasionnel.*

Le cours se donnera autant que possible dans la langue qui est l'objet de l'étude; il deviendra ainsi un véritable *exercice d'élocution.* Il ne présentera pas de difficultés sérieuses dès que les élèves seront quelque peu familiarisés avec la terminologie grammaticale.

La lexicologie (les définitions) pourra être négligée si dans le cours de langue maternelle on a eu soin de donner des définitions et d'adopter une classification s'appliquant à toutes les langues. On gagnerait un temps précieux si l'on basait toutes les grammaires particulières sur la grammaire générale.

*
* *

8. *On fera de fréquentes comparaisons entre les langues étudiées, principalement entre une langue étrangère et la langue maternelle.*

Par la comparaison, les langues s'éclairent mutuellement; leurs particularités, mises en relief, frappent l'esprit et se gravent dans la mémoire. Ajoutons que ce travail exerce particulièrement le jugement, la perspicacité et la réflexion.

Ce ne sont pas seulement les formes grammaticales que l'on mettra en regard, mais aussi les idiotismes et la construction de la phrase ; de cette manière, le caractère de chaque langue se dessinera nettement.

Il va de soi que la comparaison s'établira principalement entre la langue maternelle et une langue étrangère; ce n'est du reste que quand on connaît assez bien plusieurs langues étrangères qu'on peut, avec fruit, les comparer entre elles.

Toute comparaison suppose, chez celui qui la fait, un certain degré de culture intellectuelle et une connaissance assez complète d'au moins un des deux termes de la comparaison. On ne pourra guère songer à comparer une langue étrangère à la langue maternelle que lorsque l'élève aura fait une étude raisonnée et suffisamment approfondie de celle-ci.

Commençons donc par cette étude indispensable; mettons l'enfant à même de parler et d'écrire facilement et correctement sa langue maternelle; faisons-lui en comprendre le mécanisme ; après, nous pourrons aborder avec confiance l'enseignement des langues étrangères. Tâchons toutefois de concilier cette exigence avec la recommandation faite plus haut, de tirer parti de l'aptitude de l'enfant à comprendre et à parler n'importe quel idiome.

Le cours préparatoire nous en fournira le moyen.

*
* *

9. *L'enseignement simultané et parallèle de deux ou plusieurs langues étrangères est une source de confusion.*

« Qui trop embrasse mal étreint, » dit le proverbe; qui veut trop étudier à la fois ne retient en définitive que peu de chose et n'a souvent que des idées confuses; ses facultés s'usent rapidement et sans grand profit. Cela s'applique tout particulièrement à l'étude des langues, étude laborieuse, ardue, surtout au début. Au travail colossal de la mémoire, qui doit retenir un nombre très-considérable de mots, ainsi que l'orthographe de ces mots, viennent s'ajouter les difficultés si grandes de la prononciation.

Qu'arrivera-t-il si l'on commence en même temps l'étude de deux langues étrangères? Les progrès seront extrêmement lents, l'élève fera de fréquentes confusions, et, malgré de sérieux efforts, on n'arrivera qu'à des résultats insignifiants. N'est-ce pas là une des causes auxquelles on peut attribuer la faiblesse presque générale des cours de langues vivantes dans la plupart des établissements d'instruction?

Qu'on étudie d'abord *une* langue étrangère, celle qui a le plus de rapports avec la langue maternelle (1); qu'on familiarise l'élève avec les difficultés de la prononciation et de la syntaxe, après quoi l'on pourra en entreprendre une seconde sans danger de porter le désordre dans les idées.

Prenons un exemple pour mieux faire comprendre notre pensée. Soit à enseigner le *néerlandais* et l'*allemand* à un enfant dont le *français* est la langue maternelle; quatre heures par semaine peuvent être consacrées à ces deux langues. Au lieu d'assigner deux heures au néerlandais et deux heures à l'allemand, consacrons d'abord les quatre heures à l'une ou l'autre de ces deux langues, et de préférence au *néerlandais*, dont l'étude est plus facile que celle de l'*allemand*. Après un an ou un an et demi, attribuons trois heures à l'allemand et une heure au néerlandais; la comparaison pourra se faire entre les deux langues étudiées; pour le cas que nous avons choisi, elle sera tout particulièrement féconde, vu la grande ressemblance qui existe entre le néerlandais et l'allemand. Dès que l'élève sera également familiarisé avec les deux idiomes, on s'occupera de chacun pendant le même nombre d'heures.

*
* *

10. *L'enseignement d'une langue inspirera de la sympathie pour le peuple qui la parle.*

Dans le chapitre premier, nous avons implicitement indiqué ce que doit être l'enseignement des langues pour produire cet important résultat. On fera connaître les plus beaux morceaux de la littérature, on lira quelques pages remarquables de l'histoire du peuple et un certain nombre d'écrits présentant sous son vrai jour le caractère national. C'est ainsi que l'on fera voir à la jeunesse que toutes les nations ont leurs qualités, qu'elles ont produit des hommes distingués par leurs talents ou par leur courage, et qu'on peut puiser plus d'une leçon utile, plus d'un exemple salutaire dans leur littérature ou leur histoire.

---

(1) « Nur dann erst darf eine fremde Sprache angefangen werden, wenn das Kind sich die Muttersprache, in der sich seine Gedanken und Gefühle genau mit den Worten und Sprachwendungen decken, lebendig angeezignet hat. Eine neue fremde Sprache darf erst angefangen werden, wenn in der bereits längere Zeit gelernten ein sicheres Fundament gelegt ist. Nachdem die Muttersprache in ihren wesentlichen Grundzügen angeeignet ist, muss naturgemäss diejenige Sprache erlernt werden, welche dem Genius derselben am verwandtesten ist. » SCHMIDT, *Gymnasial Pädagogik.*

*
* *

11. *On fera de fréquentes répétitions de ce qui aura été enseigné.*

La répétition fréquente et intelligemment faite de ce qui a été appris est indispensable dans n'importe quelle partie de l'enseignement; mais elle est d'une impérieuse nécessité dans l'étude des langues. C'est la répétition qui grave les mots et les tournures dans la mémoire, qui fait que l'esprit les retrouve sans efforts, et qu'on peut soutenir une conversation sans éprouver trop de fatigue. Les morceaux appris par cœur seront souvent récités à haute voix; les mots nouveaux trouveront leur emploi dans des thèmes d'imitation ou dans de petites rédactions: ainsi l'assimilation des notions nouvelles se fera d'une manière complète.

*
* *

Maintenant que nous avons posé les principes généraux de la méthode, entrons dans le détail des exercices dont doit se composer le cours.

CHAPITRE III.

§ I. *Cours préparatoire.*

A. — Exercices destinés à préparer les organes de l'ouïe et de la parole.

1. *Alphabet. — Prononciation.* La connaissance de l'alphabet et la valeur des lettres, c'est-à-dire les sons qu'elles représentent, s'imposent tout d'abord à notre étude.

L'anglais, le français, le néerlandais, l'italien etc., se servant des mêmes caractères écrits et imprimés, l'écriture ne présente aucune difficulté. Il n'en est pas de même pour d'autres langues, l'allemand et le russe par exemple. Dans ce cas, on analysera la forme des lettres, on les comparera aux caractères correspondants employés pour la langue maternelle, et, par de nombreux exercices, on amènera le plus tôt possible l'élève à copier sans hésitation un morceau écrit dans la langue étrangère. C'est là un travail mécanique qui n'exige qu'un peu d'attention et de bonne volonté, tant de la part du disciple que de celle du maître.

Les sons seront d'abord considérés isolément, puis dans les *syllabes* et les *mots*; on sera ainsi amené à indiquer les *règles fondamentales de la prononciation et de l'accentuation.* Mais qu'on se garde bien de s'aventurer dans le dédale des exceptions et même des règles concernant la prononciation anglaise ou française. Ce serait à jamais dégoûter l'élève de l'étude de ces langues (1).

(1) Pour le français, on fera connaître les sons représentés par les voyelles, et la double valeur de *y*.
Pour l'anglais, les mots suivants pourront servir à indiquer la valeur des voyelles :

1° *a*: *fACE, fAther, fALL, hAt.*
2° *e*: *hERE, mEt, sINCE.*
3° *i*: *pIne, kInd, pIn.*
4° *o*: *note, move, nor, hot.*
5° *u*: *use, cup, full.*
6° *oi*: *oil.*
7° *ou*: *round.*

Toutes les remarques concernant les consonnes seront faites quand l'occasion s'en présentera.

2. *Connaissance des mots les plus usuels.* — Ces premiers exercices nous fourniront l'occasion de faire connaître les mots les plus fréquemment employés dans le langage usuel, comme *père, mère, frère, sœur,* etc., *maison, église, école, ferme, ville, village;* les *parties d'une habitation;* les noms des *principaux objets* qui se trouvent dans la *salle d'école*, dans une *cuisine*, une *chambre à coucher*, un *salon,* etc.; les principales *parties du corps;* les noms des *pièces* qui composent l'*habillement* ordinaire des hommes et des femmes; quelques *adjectifs* fréquemment employés, comme *bon, grand, mauvais, rouge, noir, vert, jaune, gris, blanc, rond, carré,* etc., et quelques verbes qui reviennent à chaque instant dans le discours, par exemple: *avoir, être, vouloir, pouvoir, faire, dire, répondre,* etc. Tous ces mots seront *écrits* à la planche, *décomposés* en sons et en syllabes, *lus* à haute voix par le maître et par les élèves, puis *transcrits* par ceux-ci sur un cahier ad hoc. Si le temps le permet, le maître pourra *dicter* les mots étudiés pendant la leçon, et les combiner avec d'autres vus précédemment pour former de petites phrases.

A ce travail se rattachent les premiers exercices d'élocution.

Le maître explique le sens des questions: *Qu'est cela?* (what is that? wat is dat? was ist das?); *Qu'avez-vous là?* (wat have you there? wat hebt gij daar? was haben Sie da?); *Que voulez-vous?* (what will you? wat wilt gij? was wollen Sie?); *Que voyez-vous là?* (what do you see there? wat ziet gij daar? was sehen Sie da?); et des réponses: *C'est...* (it is, het is, es ist); *J'ai...* (I have, ik heb, ich habe); *Je veux...* (I will, ik wil, ich will); *Je vois...* (I see, ik zie, ich sehe...) Les élèves connaissent les articles, attendu que tout nom enseigné doit être accompagné de l'article qu'il exige.

Supposons que l'on ait donné les mots *chapeau, table* et *fenêtre.*

Si les élèves apprennent l'anglais, le maître leur pose la question suivante, en montrant les objets: *What is that?* Il obtient les réponses: *It is a hat, it is the table, it is a window.* A celle-ci: *What do you see here?* les élèves répondent: *I see the hat, I see the table, I see the window,* etc.

Ainsi dirigés, ces exercices atteindront non-seulement leur but immédiat, qui est de former les organes de l'ouïe et de la parole, mais ils poseront les bases du vocabulaire de l'enfant et fourniront les premiers éléments du langage usuel.

*
* *

B. — Explication de morceaux faciles.

1. — CHOIX DES MORCEAUX.

Le choix des morceaux fixera d'abord notre attention. Sage *gradation* et *variété:* voilà ce que nous ne perdrons pas de vue dans le choix et la disposition des petites pièces en prose et en vers dont l'analyse doit servir d'introduction au cours proprement dit.

Les morceaux les plus courts, ceux dont la construction se rapproche le plus de la langue maternelle de l'élève et dont le style est le plus simple, viendront en premier lieu. On en prendra ensuite d'autres où la construction de la phrase présente quelque particularité remarquable, de sorte que l'étude d'un certain nombre de ces morceaux donne à l'élève une idée assez complète des principes fondamentaux de la syntaxe de la proposition et de la phrase.

Voilà pour la gradation. La variété résultera naturellement de l'admission, dans notre collection, de morceaux appartenant aux principaux genres littéraires: *contes*, *fables*, *historiettes*, *courtes descriptions*, *lettres* d'un genre simple, *dissertations* faciles.

Une telle collection de morceaux présente l'avantage de faire connaître un grand nombre d'expressions et de tournures, et en même temps d'ouvrir une riche mine de sujets d'imitation.

B. — MARCHE A SUIVRE.

1. *Traduction.* — Le premier morceau est le plus difficile à traiter, parce que tout y est sujet d'étude. Il faudra donc procéder avec une sage lenteur, afin de ne pas surcharger la mémoire de l'élève.

On commencera par faire la *traduction littérale* du morceau en procédant de la manière suivante: le maître lit le titre à haute voix et le fait répéter par l'élève; puis il en donne la traduction, et fait indiquer quels sont les mots de la langue maternelle correspondant à ceux du titre, et vice versâ.

Chaque phrase est soumise à un travail de l'espèce, de sorte que le premier exercice terminé, l'élève connaît la signification de tous les mots employés dans le morceau, et il est capable de répondre à toutes les questions analytiques ayant pour but de s'assurer qu'il a une idée nette de la valeur de chaque terme, de chaque expression.

Suit la traduction plus ou moins libre, qui fournit la matière d'un exercice d'élocution ou de style dans la langue maternelle.

*
* *

2. *Lecture.* — La traduction faite, on passe à la *lecture* du morceau; elle se fait très-lentement, à voix haute et distincte et phrase par phrase, par le maître d'abord et par l'élève ensuite: celui-ci s'attache à donner aux mots la prononciation et l'accentuation qu'ils exigent.

*
* *

3. *Remarques grammaticales.* — On ne peut se dispenser de faire, dès le commencement, un assez bon nombre de remarques de grammaire. Après la traduction littérale d'un morceau, les élèves seront à même d'en faire l'analyse grammaticale, car la classification des mots et leur fonction dans la phrase sont indépendantes de la langue ; tout en procédant à cette analyse, on fera connaître les *articles,* les premiers éléments de la *déclinaison* et de la *conjugaison,* les lois générales qui président à la construction de la proposition et de la phrase. Mais qu'on ne se perde pas dans de longs détails; qu'on ne donne tout d'abord que les explications directement en rapport avec le texte ; le premier enseignement grammatical ne doit et ne peut être qu'*occasionnel.*

*
* *

4. *Transcription ou dictée du morceau.* — Après que le morceau a été étudié comme nous venons de le dire, le maître le fait transcrire dans un cahier à ce destiné, ou le dicte aux élèves qui, le livre sous les yeux, corrigent ensuite les fautes qu'ils auraient pu commettre.

La transcription et la dictée sont deux excellents exercices au point de vue de l'orthographe usuelle ; elles gravent dans la mémoire l'image du mot et aident par là à en retenir la signification et l'emploi. L'expression qu'on a simplement vue ou entendue ne laisse qu'une trace fugitive, tandis que si nous l'avons écrite, notre attention se sera concentrée sur elle, et l'impression sera durable.

*
* *

5. *Apprendre par cœur. — Récitation.* — La mémoire jouant un rôle capital dans l'étude des langues, on lui donnera chaque jour un aliment substantiel : les morceaux étudiés constituent pour cette faculté une nourriture toute préparée et d'une facile digestion. Que l'élève apprenne par cœur le plus de morceaux possible, qu'il les répète souvent, et en peu de temps il arrivera à se former un vocabulaire assez étendu, dont il saura tirer un excellent parti.

La *récitation* est le corollaire du travail précédent. Elle prépare surtout à la conversation. Au commencement, elle présente des difficultés assez sérieuses. L'élève croit posséder parfaitement le morceau, et cependant il ne peut le réciter que très-lentement et à bâtons rompus. Les organes de la parole sont encore paresseux; la prononciation et l'accentuation absorbent en grande partie l'attention au détriment de la mémoire. La récitation des morceaux constitue

donc une gymnastique des plus salutaires, et l'on ne peut trop recommander d'y recourir souvent; les progrès réalisés récompenseront largement des efforts qu'on aura dû faire.

Il est aussi à conseiller de transcrire le morceau *de mémoire,* à moins qu'il n'ait été préalablement dicté.

*

* *

6. *Entretien sur le morceau.* — Tout morceau peut et doit donner lieu, entre le maître et l'élève, à un petit entretien qui se fera presque tout entier dans la langue étudiée; il suffira d'expliquer quelques formules de questions et le commencement des réponses.

Prenons un exemple. — Soit le petit morceau suivant :

Als jemand dem Plato erzählte, dass gewisse Leute ihm Böses nachredeten, sagte er: « Was kann ich da anderes thun, als so leben, dass niemand ihnen glaubt?

Voici un aperçu de l'entretien dont il peut fournir la matière :

Von wem wird hier gesprochen? —
Es wird hier von Plato gesprochen.
Was erzählte man von Zeit zu Zeit dem Plato?
Man erzählte von Zeit zu Zeit dem Plato, dass gewisse Leute ihm Böses nachredeten.
Was sagte er dann?
Er sagte : ich kann nichts anderes thun als, etc
Wie wollte er leben? —
Er wollte gut leben. etc.

On le voit, il n'est pas nécessaire que l'élève soit bien avancé pour soutenir une conversation de l'espèce, surtout ayant le texte sous les yeux.

*

* *

7. *Thèmes d'imitation.* — Les derniers exercices à recommander sont les thèmes d'imitation. Avec les commençants, on se bornera à faire subir au texte de légers changements (remplacer un nom masculin par un nom féminin, un singulier par un pluriel) ou à donner à composer des phrases avec les éléments contenus dans le morceau. Ils deviendront plus compliqués à mesure que le vocabulaire de l'enfant s'enrichira. A la fin, les thèmes se rapprocheront des exercices de rédaction en devenant des imitations libres des morceaux étudiés.

Prenons quelques exemples.

1.

COPPER.

Copper is the most sonorous of all metals, and except iron, the most elastic. It is found in various forms; sometimes in masses of pure metal, but more frequently in combination with other substances, particularly sulphur. The uses of this metal are numerous and important.

THÈME.

LE FER.

Le fer est un métal de couleur grise. Il est dur, ductile et malléable. Il est plus élastique que le cuivre, mais le cuivre est plus sonore. Il est presque toujours trouvé en combinaison avec d'autres substances. Il est le plus abondant de tous les métaux; ses usages sont très-nombreux et très-importants.

2.

« *Ein Fremder, der sich in Sparta aufhielt, stellte sich einst auf einen Fuss und sagte zu einem der Umstehenden: « Ich wette, du kannst nicht so lange auf einem Fusse stehen, wie ich! — Freilich nicht, antwortete der Spartaner, aber die Gänse können das alle!* »

THÈME.

Je m'arrêtai à Bruxelles, et j'y vis un étranger fort singulier. Un jour il se mit sur un pied et demeura ainsi environ une demi-heure. Un des assistants lui dit: Pendant combien de temps pourriez-vous rester ainsi?

Deux heures, répondit l'étranger, cela vous serait impossible, je gage. — Oui vraiment, répondit l'homme, mais les oies savent toutes le faire! » L'étranger était tout honteux.

3.

LOTELING'S VERTREK.

Alles is gereed. Hy gaat vertrekken. Reeds heeft hij vaster de hand zijner moeder gedrukt, en eenen voet vooruitgezet; maar hij slaat zijn oog in het ronde, omvat in eenen breeden liefdeblik de ootmoedige hut, waar zijne wiege stond, de heide en bosschen getuigen zijner kindschheid, en de magere velden, door zijn jongelingszweet zoo dikwijls bevrucht.... Hij slaat de hand voor het aangezicht, verbergt de traan, die over zijne wangen rolt, en zucht onhoorbaar: Vaarwel! CONSCIENCE. *De Loteling.*

THÈME.

DÉPART DU CONSCRIT.

« Hélas ! Tout est prêt pour mon départ ! Je dois partir ! Je vais quitter cette humble maison où fut mon berceau, et où je laisse ma vieille mère. Je vais quitter ces prés où je jouais dans mon enfance, ces champs que j'ai si souvent fécondés de ma sueur, cette forêt où j'allais me promener le dimanche avec ma mère. Mais je veux cacher les larmes qui *roulent* sur mes joues, je ne veux pas affliger ma mère. Je vais lui serrer la main, l'embrasser et partir.... Bonne mère, Adieu!..

§ II. *Cours proprement dit.*

Si le cours préparatoire a été donné avec le soin désirable, l'élève connaît les mots les plus usités, lit d'une façon à peu près convenable, et est même arrivé à s'exprimer avec une certaine aisance, soit par écrit, soit de vive voix; de plus, il a appris pratiquement les principales règles de la syntaxe : c'est dire qu'il est suffisamment préparé au *cours proprement dit.*

Ce cours comprend la *lecture* et la *récitation,* les *versions,* les *thèmes,* les exercices de *rédaction* et d'*élocution,* et la *grammaire.*

Nous allons traiter séparément chacun de ces points, bien qu'ils soient étroitement unis entre eux.

A. — Lecture et Récitation.

Le livre de lecture. — Le choix du livre de lecture est des plus importants, car le succès de l'enseignement en dépend en grande partie.

Les morceaux, empruntés d'auteurs connus, seront nombreux et variés, afin de servir de modèles de style et de faire connaître à l'élève les expressions spécialement affectées aux divers genres de compositions. Ils seront irréprochables sous le rapport du fond et de la forme, intéressants et aussi courts que possible. Les longs morceaux découragent le débutant, parce qu'ils exigent une étude très-laborieuse et une grande dépense de temps. Cependant il est nécessaire d'offrir aux élèves les plus avancés des extraits assez étendus pour leur permettre d'apprécier les chefs-d'œuvre littéraires.

Au lieu de séparer complétement la *prose* et la *poésie*, de manière à diviser l'ouvrage en deux parties distinctes, nous croyons préférable de faire alterner les morceaux en prose et en vers, sans toutefois s'astreindre à une règle trop absolue. Il conviendra de rapprocher les mêmes sujets ou des sujets analogues traités en prose et en vers; on rendra ainsi plus sensibles les exigences et les licences de la poésie.

Les morceaux à expliquer dans le cours préparatoire figureront avantageusement au commencement du livre de lecture. Cela n'empêchera ni la dictée, ni la reproduction à livre fermé de ces petites pièces, ni aucun des exercices indiqués plus haut.

Le *livre de l'élève* ne contiendra que les *extraits* et les noms des auteurs. Peut-être serait-il à conseiller d'y joindre, en guise d'appendice, un résumé de la vie des écrivains et l'indication de leurs principales œuvres. Cela tiendrait lieu d'un cours *d'histoire de la littérature* et servirait à diriger les jeunes gens dans leurs lectures privées.

Le *livre du maître* peut renfermer des *observations grammaticales*, des remarques sur la *synonymie* des mots, leur *composition*, leurs *significations* diverses, des *questions* destinées à servir de jalons pour l'analyse littéraire des morceaux, des *sujets d'imitation* et des *exercices d'élocution* et *de rédaction* en rapport avec la matière du livre de lecture.

Nous donnons, dans l'appendice, les renseignements bibliographiques que nous avons pu nous procurer, mais nous ne voulons pas nous porter garant de l'excellence de tous les ouvrages dont le titre y figure. Les bons livres pour l'enseignement des langues étrangères sont assez rares; il y a encore là une riche mine à exploiter pour les hommes spéciaux.

*

* *

Usage du livre de lecture. — Nous nous bornerons à l'énumération des exercices auxquels l'explication d'un morceau de lecture peut donner lieu :

a) *Lecture cursive* du morceau qui fait l'objet de la leçon; on y rattache l'*explication des mots ou des tournures* difficiles à comprendre, et même, s'il le faut, on fait traduire à vue et de vive voix tout le morceau pour voir si l'élève le comprend parfaitement.

b) *Résumé du morceau*, présenté par l'élève dans la *langue étudiée*.

c) *Division* du morceau; *choix*, *ordre, disposition* et *justesse* des idées.

d) *Étude de l'expression*: *propriété des termes*, *beautés littéraires* s'il y en a, *comparaison* des tournures les plus remarquables avec leurs similaires dans la langue maternelle.

e) *Lecture expressive du morceau.* — L'explication qui précède aura fait connaître le ton général de la lecture, les mots à accentuer pour faire ressortir toutes les nuances de l'expression. Comme toujours, le maître lira le premier, afin que son élève puisse se rendre compte, par l'audition, de l'interprétation à donner au morceau.

La *récitation de morceaux appris par cœur* est soumise aux mêmes règles que la lecture. C'est un exercice éminemment utile.

f) *Entretien sur le morceau dans la langue étudiée.* — On posera des questions analytiques dans le genre de celles données ci-dessus (page 20) en ayant soin de les mettre en rapport avec la force de l'élève. En répondant à ces questions, celui-ci reproduira de vive voix tout le contenu du morceau; on redressera les incorrections de sa diction en la comparant au texte même. A la fin de l'entretien, l'élève essayera de fondre toutes ses réponses dans un discours suivi.

g) *Exercices de style et d'élocution en rapport avec le morceau étudié.* — Changement du discours direct en discours indirect, et vice-versâ; mettre le morceau en prose, s'il est en vers; traiter le même sujet en remplaçant un certain nombre d'expressions par des expressions équivalentes; développer ou justifier une pensée qui est simplement énoncée dans la pièce étudiée; sujet analogue à traiter, afin de fournir à l'élève l'occasion d'employer quelques tournures du morceau. L'imitation ne sera pas servile. On s'éloignera de plus en plus du modèle, pour laisser à l'élève le mérite de l'invention et de l'élocution.

h) *Remarques de grammaire.* — Construction de la phrase; particularités de la lexigraphie et de la syntaxe; dérivation des mots; synonymes; multi-senses. — Le classement des mots en familles d'après le radical est un exercice fort utile; il facilite singulièrement le travail de la mémoire, donne la clef de la formation de la langue, et fait mieux pénétrer la signification des termes.

*
* *

Avant de passer à un autre point, faisons une remarque fort importante. L'énumération des exercices à faire sur un simple morceau du livre de lecture permettrait de supposer que l'explication de ce morceau exige toute une série de leçons. Il en serait ainsi en effet si l'on se perdait dans des détails minutieux. Mais les hommes qui ont quelque pratique de l'enseignement, sauront faire un choix judicieux d'explications en rapport avec les besoins de leurs élèves, et ils n'oublieront pas que, en dehors des pièces ainsi étudiées, il importe de faire lire un *nombre beaucoup plus considérable de morceaux,* en ne donnant que les éclaircissements nécessaires à l'intelligence du texte.

*
* *

Pour inspirer le goût de la lecture, le professeur donnera une analyse sommaire des œuvres dont le livre renferme des extraits; par là il excitera la curiosité de ses élèves, et les rendra désireux de lire des ouvrages qui leur inspirent de l'intérêt.

*
* *

B. — Versions.

La traduction de la langue étrangère dans la langue maternelle, ou *version,* est *littérale* ou *libre.*

Dans le premier cas, elle se fait de vive voix lorsque le professeur veut s'assurer si l'élève comprend tous les mots du texte; elle devient d'un usage fort rare avec les élèves quelque peu avancés.

La traduction libre a lieu oralement ou par écrit. C'est un exercice extrêmement fructueux si l'élève s'attache à bien pénétrer le sens des mots et l'esprit du morceau, s'il recherche les expressions de sa langue maternelle qui répondent directement à celles du morceau à traduire, s'il tâche de donner à sa traduction quelque chose du poli, de l'élégance ou de la force de l'original. Ainsi comprises, les versions habituent à l'emploi du mot propre et font acquérir un langage à la fois élégant et harmonieux; elles exercent aussi la plus heureuse influence sur l'esprit et le cœur, à condition qu'elles portent sur des morceaux choisis avec discernement, sur des morceaux qui expriment des idées saines dans un langage irréprochable.

On arriverait à un tout autre résultat si l'on se contentait de ces traductions *à peu près,* auxquelles les jeunes gens ne sont que trop portés. On n'y retrouve ni la beauté de la forme, ni la justesse de l'expression; trop souvent les idées mêmes y sont défigurées au point de faire dire à l'auteur le contraire de ce qu'il a écrit. Un travail fait avec une telle négligence constitue non-seulement une perte de temps, mais exerce la plus funeste influence sur l'enfant, qui s'habitue à lire, à écrire et aussi à agir sans réflexion.

Le livre de lecture fournira une matière plus que suffisante pour ces exercices que, dans ces derniers temps, on a un peu trop dédaignés.

*
* *

C. — Thèmes.

Le *thème,* c'est-à-dire la traduction dans une langue étrangère d'un morceau écrit dans la langue maternelle, exige un effort d'esprit beaucoup plus considérable que la version. Dans celle-ci, l'élève doit simplement se rappeler la signification de mots qu'il a sous les yeux; dans celui-là, il est obligé de rechercher les mots d'une langue étrangère rendant le mieux l'idée, de se rappeler l'orthographe de ces mots et l'ordre dans lequel il faut les placer: véritable, mais salutaire gymnastique pour la mémoire. Et puis, que de difficultés pour donner au style l'élégance et la correction !

Les thèmes présentent encore un autre avantage: ils réclament un fréquent usage du *dictionnaire,* par cela même qu'ils renferment quantité de termes peu usités dans le langage ordinaire et qui resteraient ignorés de l'élève.

Sans être très-volumineux, le dictionnaire devra répondre aux besoins de l'enseignement: donner la signification exacte de tous les mots, même leur étymologie autant que possible, leurs correspondants dans la langue maternelle ainsi que leur emploi; c'est dire que pour chaque terme il y aura au moins un exemple emprunté à un écrivain connu; en outre, il prémunira l'élève contre les fautes auxquelles celui-ci est le plus exposé, et il mettra en regard les principaux idiotismes des deux langues et les proverbes les plus souvent cités.

Le thème se fait de vive voix ou par écrit. Un cours de thèmes variés et bien gradués est d'un grand secours dans l'enseignement. Les premiers morceaux, quoique empruntés à des écrivains de mérite, devraient appartenir au genre le plus simple afin de ne pas rebuter les commençants.

*
* *

D. — Exercices de Style et d'Élocution.

Nous l'avons déjà dit: habituer l'élève à penser dans la langue étrangère, objet de l'étude, doit être la constante préoccupation du maître. Tant qu'on n'en sera pas arrivé là, on ne pourra s'exprimer avec facilité, les écrits et les discours porteront un cachet exotique très-prononcé, incompatible avec l'élégance et la correction. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point, et nous aborderons immédiatement les *Exercices de Rédaction.*

Si l'étude des *modèles* est indispensable pour apprendre à écrire dans la langue maternelle, elle l'est à un bien plus haut degré quand il s'agit d'un idiome étranger. Une collection de morceaux bien écrits embrassant tous les genres et leurs variétés [*historiettes, contes, fables, narrations familières, narrations historiques, descriptions* de *plantes*, d'*animaux,* de *paysages,* de *phénomènes de la nature,* des *portraits,* des *comparaisons,* des *contrastes,* des *dialogues,* des *lettres de toute espèce, y compris les lettres d'affaires,* des *formules d'actes*], est indispensable dans l'enseignement du style. L'étude de ces modèles, qui comprendra les exercices indiqués sous les lettres *a, b, c, d,* page 23 [*Usage du livre de lecture*] fera voir les exigences de chaque genre et tout particulièrement les convenances du style épistolaire, qui diffèrent d'un pays à l'autre.

Un sujet de composition quelconque étant donné, on pourra toujours le rapprocher d'un ou de plusieurs modèles, de sorte que l'élève sera constamment guidé dans son travail, surtout en ce qui concerne l'expression.

La *recherche,* le *choix* et la *disposition* des idées, l'*élocution* et la *révision* constituent le travail de la composition dans n'importe quelle langue, et il est surtout important de ne négliger aucun de ces points, quand on veut rendre ses pensées dans un idiome avec lequel on n'est pas encore tout à fait familiarisé.

*

* *

Parlons maintenant de la correction des devoirs. Le maître les lit tous à domicile avec une minutieuse attention, il souligne les passages incorrects et les endroits faibles, et indique des expressions mieux en rapport avec le génie de la langue. L'élève procède à la correction de son devoir, et tient note des principales observations auxquelles son travail a donné lieu. Si la correction se fait dans une classe assez nombreuse, le professeur ne présentera de vive voix que les observations pouvant profiter à tous les élèves; ceux-ci les annoteront dans un cahier *ad hoc.*

*

* *

Ce que nous avons dit des exercices de style s'applique de tous points aux *exercices d'élocution,* qui sont tout aussi indispensables. Le *résumé* oral d'un morceau lu, l'*entretien* sur ce morceau, les *thèmes* oraux, l'*exposé* oral d'un sujet traité d'abord par écrit; de *petites narrations,* des *descriptions* de toute espèce: voilà une ample matière de sujets à traiter de vive voix. Mais le meilleur de tous les exercices est la *conversation:* que la langue étudiée soit le plus tôt possible exclusivement employée pendant la leçon; fournissons à l'élève l'occasion de s'entretenir souvent avec des gens parlant bien cette langue; au bout de quelque temps, son oreille sera formée, et sa langue aura acquis assez de souplesse pour articuler facilement tous les sons.

*
* *

Aux personnes qui étudient seules les langues étrangères — travail ardu et ingrat — nous donnerons le conseil suivant: traduisez assez librement un morceau écrit dans la langue objet de votre étude; quelques jours après, essayez de reproduire, votre traduction sous les yeux, le morceau dans la langue étrangère. La comparaison de votre travail avec l'original vous en fera découvrir les passages incorrects et les côtés faibles. Vous serez ainsi à vous-mêmes vos propres maîtres.

*
* *

E. — Grammaire et Orthographe.

Le cours de grammaire commencera lorsqu'il pourra être donné dans la langue même.

On reprendra les différents points qui ont été traités occasionnellement, on les groupera en s'attachant à faire ressortir les ressemblances et les dissemblances entre les théories grammaticales similaires dans la langue maternelle ou dans une autre langue étrangère déjà connue. En même temps on comblera les lacunes du premier enseignement.

La marche à suivre dans l'exposé des théories grammaticales est facile à tracer: on part d'exemples empruntés d'auteurs connus pour arriver à la règle, qui est formulés en termes aussi simples et aussi concis que possible; on fait ensuite l'application de la règle, d'abord dans des phrases données par le maître, puis dans d'autres trouvées par les élèves.

Dans la grammaire, pas plus qu'ailleurs, on ne séparera le *fond de la forme:* c'est pourquoi toutes les phrases devront renfermer une notion utile quelconque, et non des banalités ou des trivialités.

On fera de fréquentes *dictées* pour familiariser les élèves avec l'orthographe usuelle et l'orthographe grammaticale. Le premier morceau venu nous fournira la matière d'un exercice de l'espèce.

*
* *

Nous voici au bout de notre tâche. Nous nous estimerions heureux, si nous avions pu inspirer à la jeunesse l'amour de l'étude des langues modernes et lui faciliter cette étude par notre modeste travail.



Ouvrages concernant l'Enseignement des langues modernes.

MAGER. Die genetische methode des schulmässigen Unterrichtes in fremden Sprachen. Zurich (3 fl. 46 kr.)

SOMMER. Méthode uniforme pour l'enseignement des langues.

OLLENDORF. Méthodes prat. pour l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, &a

Français - Néerlandais.

STALLAERT. Leesoefeningen voor de jeugd.

— Cours de langue flam. 1e et 2e part.

VAN DRIESSCHE. Cours théor. et prat. de langue flamande.

MINNAERT. Dicht en proza stukjes.

— Proza and poëzij der beste ned. schrijvers.

SLEECKX. Stijl en letterk. handboek.

— Voorb. van stijl en letterkunde.

Ch. ANDRÉ. Petit cours de la littérature française.

Th. BRAUN. Cours gradué de lecture.

CALISCH. Handb. der meest gebruikk. holl. en fr. gesprek. en spraakwend.

— Parlez-vous français? of fransch-nederd. winkelgesprekken.

Dictionnaires classiques : ceux des frères CALLEWAERT à Bruxelles.

Grands Dictionnaires : KRAMERS, HEREMANS, etc.

NOTA. On trouve ces ouvrages à l'*Office de Publicité*, chez CLEMM et chez ROGGHÉ à Gand, chez C. DE MOOR à Bruges, et chez les principaux Libraires de Belgique.

Français - Allemand.

EICHHOFF. Cours de versions allemandes, étude prép. aux morc. du même auteur.

— Morceaux choisis en prose et en vers, 3 parties.

— Les racines de la langue allem. rangées par désinences, etc.

} Paris, L. Hachette et compe.

EM. OTTO. Lectures allemandes. 3 parties.

— Grammaire allemande.

LEVY et COURTIN. L'allem. enseigné par lapratiq. 3 part.
LEVY. Morc. chois. des pros. et poët. all. (C. élém.)
DIETZ. Morc. chois. des pros. et des poët. all. (C. sup.) 2 vol.
} Paris, Ch. Fouraut et fils.

KNEBEL. Lesebuch des franz. Unterrichtes. Coblenz.

RIEDEL. Franz. lese — umd Conv. büchlein. Heidelberg.

VIEHOFF. Deutsches Lesebuch.

Dictionnaires classiques : THIEBAUT, DIETZ.

Grand dictionnaire : MOZIN. 4 vol. in-4°. (très-complet).

Français-Anglais.

TH. GASPEY. Nouvelle grammaire anglaise.

EICHHOFF. Cours de vers. anglaises.
— Morc. chois. en prose et en vers. 3 vol.
— Cours de thèmes.
— Les rac. de la lang. anglaise. 1 vol.
} Paris, L. Hachette et comp.

W. BATTIER. L'angl. enseigné par la pratique, 3 part., Paris, Ch. Fouraut et fils.

GOLDSMITH. A selection of english synonymes.

Dictionn. class. : CLIFTON, SMITH, SPIERS, etc.

Gr. Dictionn. : FLEMING et TIBBINGS ; gr. dictionn. intern. angl.-fr. et fr.-angl., par SMITH, HAMILTON et LEGROS.

Néerlandais-Anglais.

W. LENNIE. Princip. of engl. gramm. Edinb.

MURRAY. Engl. gramm. with exercices and key. Ibid.

C. H. GUNN. Selection of engl. reading lessons.

H. PICARD. A new pocket dict. of engl.-dutch language.

CALISCH. Woordenb. in vier talen.

G. CRABBE. Engl. synon. expl. in alphab. order. London.

P. J. COSYN. Vergelijkende spraakleer der ned., hoogd. en engl. talen.

LEBROCQUY. Du flamand dans ses rapp. avec les autres idiomes teut.

Néerlandais - Allemand.

K. F. BECKER. Leitfaden z. grundl. Unterr. in der deutschen Sprache.
Sprechen Sie deutsch? of winkelgesprekken.

F. LAGERWEY. Lese — und Uebersetzungsbuch.

WINKELMAN. Hoog- en nederd. woordenboek.

H. BODE. Wörterb. der deutschen Synonymen.

Allemand - Anglais.

JEEP. Praktischer Lehrgang zur Erlernung der eng. Sprache.

WAGNER. Grammatik.

Wörterbüchern. KALTSCHMIDT, THIEME, etc.

NOTA. Les ouvrages ci-dessus sont en vente à la librairie MUQUARDT, Place Royale, et chez KIESSLING, Montagne de la Cour à Bruxelles, chez CLEMM, rue de l'Université à Gand. On peut aussi se les procurer à l'*Office de publicité,* à Bruxelles, et chez C. DE MOOR, à Bruges.

On trouve dans les mêmes librairies des éditions classiques des auteurs *français, allemands, néerlandais* et *anglais.*

